

Deux journées d'étude sur la justice restaurative



Pouvez-vous vous présenter ainsi que votre formation ?

Nous sommes étudiantes en deuxième année du master Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé, parcours Violences, risques, vulnérabilités, à Rennes 2. Ce parcours forme des professionnel·le·s capables à la prévention, l'intervention, l'évaluation et la prise en charge d'enfants, adolescents et adultes en situation de vulnérabilité face à des violences agies et/ou subies. L'objectif est de travailler dans des structures du médico-social comme des centres pénitentiaires, des services de psychiatrie, des associations de victimes, etc. Justine se destine à la prise en charge des victimes et la psychotraumatologie ; Margaux, passionnée par la période adolescente, aimerait exercer dans le domaine de la protection de l'enfance.



Margaux
Chauveliere et
Justine Parion,
étudiantes du M2
Psychologie
clinique,
psychopathologie
et psychologie de
la santé.

Quel est l'objet de vos journées d'étude ?

Toutes les étudiantes du M2 et quelques-un·e·s du M1 sont réuni·e·s dans [l'Association des étudiant·e·s en psycho-criminologie et victimologie de l'Université Rennes 2 \(AEPCVR2\)](#) et organisent chaque année des Journées d'Etude Internationales. L'année dernière, il s'agissait d'un colloque, pour fêter le vingtième anniversaire de l'association. On retrouve donc cette année notre format habituel autour d'un nouveau thème : la justice restaurative. Nous avons choisi ce thème car le parrain de notre promotion est Robert Cario, professeur émérite de criminologie à l'Université de Pau et père de cette notion. C'est un concept vaste qui n'est pas encore bien défini en France, qui recouvre des dispositifs d'alternative à un procès ou une peine comme la médiation notamment. Par exemple, la création de groupes de paroles pour des auteurs de violences conjugales relèvent de la justice restaurative. Comment articuler ce concept juridique avec la prise en charge psychologique des auteurs et des victimes ? C'est la question que nous allons nous poser, avec un focus sur « l'opposition auteur victime », c'est-à-dire cette vision encore très fragmentée du phénomène infractionnel.

Comment vont se dérouler ces journées d'étude ?

En format hybride (présentiel + visio), elles sont ouvertes à tou·te·s les étudiant·e·s gratuitement, et de manière payante aux professionnel·le·s. Nous accueillerons plusieurs intervenant·e·s du monde de la justice, de la psychologie, de la sociologie, etc. Deux tables rondes auront lieu : l'une portera sur l'épistémologie de la justice restaurative et l'autre sur la démystification de la dualité auteur/victime dans la société. Nous aurons également des points de vue d'autres pays, du Québec et de la Belgique notamment, qui sont très en avance sur ces questions. Des posters de recherche par les étudiantes du master feront aussi l'objet d'une présentation. Une belle occasion donc de croiser les regards et d'ouvrir les perspectives.

29 avril 2022